



Journal municipal de décembre 2011

« La municipalité n'est pas propriétaire du journal municipal ! »

C'est une dérive que nous avons toujours combattue. A chaque fois que les citoyens s'emparent d'un sujet qui fâche, le maire et sa majorité usent et abusent de leur pouvoir sans partage sur le journal municipal.

Dernier épisode en date, la polémique née de l'implantation du McDonald's à Franconville. Va pour l'édito du maire, va pour la tribune du groupe de droite, mais comment ne pas s'indigner devant l'appropriation d'une pleine page du journal municipal ?

La reproduction de la lettre ouverte de Francis Delattre payée sur fonds publics, également placardée sur tous les panneaux par le personnel municipal, contre les associations de parents d'élèves, est un nouvel exemple de la dérive du pouvoir local. Si l'on y ajoute l'ode surréaliste à l'installation de McDo sans aucun des éléments du débat réel, la coupe est pleine. Nous renvoyons les lecteurs à notre tribune de novembre qui exprimait notre position sur le sujet.

Notre groupe d'élus municipaux d'opposition représentatifs, n'a pour s'exprimer et en application de la loi que les seuls 2400 caractères de cette tribune. Quand nous éditons le tract « Non à la démocratie fast-food », nous le finançons sur nos propres deniers car nous ne percevons aucune indemnité.

Souvent attaqués dans les colonnes du journal, nous n'avons jamais obtenu le moindre droit de réponse du directeur Francis Delattre aujourd'hui ou hier madame Cavecchi. C'est leur appréciation singulière de la démocratie locale : éviter de débattre avec les citoyens des sujets qui pourraient les mettre en difficulté, et abuser de leur position dominante pour attaquer tous les opposants, quels qu'ils soient.

Ce journal distribué à tous les foyers devrait être celui de tous les Franconillois. En réalité ce vecteur de communication est mis au service du maire et des élus de sa majorité alors qu'il est payé par le budget de la ville ! Cette pratique est inacceptable comme l'est la photothèque complaisante intitulée focus. Le mandat de maire ou le titre de directeur du journal ne confèrent pas le droit de détourner la publication à son profit, et cela vaut pour l'ensemble des outils de communication de la commune.

Avec l'espoir que la démocratie locale puisse progresser l'an prochain, nous vous souhaitons à toutes et à tous une fin d'année apaisée et heureuse.

Retrouvez nos précédentes tribunes publiées dans le journal municipal sur www.franconvillecitoyenne.net.